

Lancement du Plan Investissement Compétences en Normandie

27 février 2018

Les ambitions du PIC

Notre pays connaît aujourd'hui, comme l'ensemble des pays de l'OCDE, **une ère de transformation sans précédent, liée à la globalisation des marchés, au développement du numérique, à la transition écologique :**

- Le **cycle de mutations économiques** de la France n'est pas encore parachevé et des territoires connaissent encore des transformations dont les conséquences économiques et sociales sont lourdes ;
- Les **progrès technologiques** modifient profondément les conditions d'exercice des métiers, même les plus traditionnels d'entre eux ;
- La relation au travail et au salariat entraîne des **mobilités professionnelles** de plus en plus fréquentes.

Les ambitions du PIC

Dans ce contexte où la rapidité de l'évolution des métiers **menace d'obsolescence les savoir-faire de nombreux actifs**,
le Plan d'investissement Compétences traduit la volonté de :

1. Toucher les **publics exclus** pour les préparer aux évolutions de demain
2. Changer d'échelle et d'accélérer les transformations du système de formation professionnelle
3. D'engager l'édification d'une société de compétences

Les ambitions du PIC

La mise en œuvre du PIC s'appuie sur quelques grands principes :

1. La primauté des personnes sur les dispositifs
2. L'amélioration de la capacité à analyser le besoin en compétences par secteur et par territoire
3. L'émergence d'une offre de formation et de certification plus efficace
4. La confiance dans les acteurs et leur mise en responsabilité
5. Une grande exigence en matière de suivi du plan sur la base d'objectif

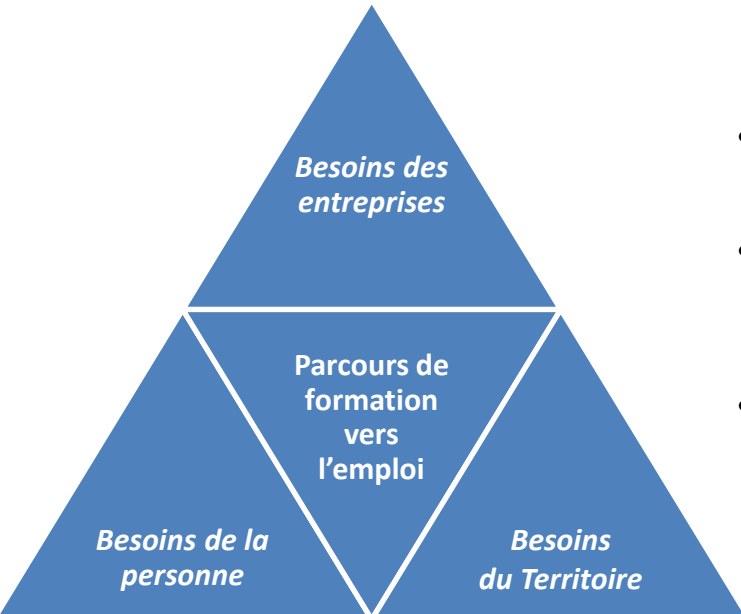
Les principales orientations du PIC :

1. « Mieux voir pour mieux orienter »
2. Repérer, renouer le dialogue et (re)mobiliser les personnes les plus éloignées de l'emploi par des campagnes actives de repérage
3. Proposer des parcours de formation vers l'emploi durable
4. Soutenir l'innovation et l'expérimentation par des appels à projets compétitifs
5. Développer une nouvelle interface numérique du compte personnel de formation

Les objectifs du PIC

1. Développer la logique de parcours:

- à partir d'un repérage intensifié des jeunes
- une orientation en formation plus efficace,
- un parcours plus fluide
- un accès à l'emploi amélioré.



- Privilégier des approches de parcours visant à diminuer les abandons, du repérage à la formation elle-même
- Au-delà des publics déjà identifiés dans les dispositifs, il s'agit aussi de « capter » les invisibles par des actions de repérage plus volontaristes
- Imbriquer des formations courtes / prestations consolidant Savoirs de base & savoir-être et des parcours qualifiants conçus, et renforcer les articulations entre ces formations Compétences clés & les étapes postérieures de formations qualifiantes
- Introduire un accompagnement systématique pendant et après la formation pour viser une logique de résultat

Les objectifs du PIC

2. *Expérimenter de nouvelles approches ... et évaluer avant de généraliser*

➤ **Porter une culture de l'innovation et une dynamique d'expérimentation continue :**

- Accentuer les expérimentations existantes et diffuser les meilleures innovations pour en faire bénéficier les publics les moins qualifiés
- Mutualiser et diffuser à l'échelle normande les bonnes pratiques développées sur les territoires
- Mesurer les résultats en lien avec les objectifs affirmés (quali et quanti / valeur ajoutée)

➤ **Se transformer en profondeur, c'est se projeter dans de nouvelles dynamiques. Les axes d'innovation et d'expérimentations doivent irriguer les cibles suivantes :**

- Améliorer les parcours des publics en difficulté par plus d'accompagnement et des exigences en termes de délais entre deux temps de formation
- Accélérer la modernisation des organismes de formation et accélérer les transformations, par des incitations à la mise en réseau, au regroupement ou à la mutualisation des approches
- Outiller la GPEC sectorielle et territoriale par un dialogue renforcé avec les branches professionnelles

Les publics cibles

- Le plan d'investissement dans les compétences doit permettre d'**agir rapidement pour améliorer massivement la qualification de la population des publics jeunes ou demandeurs peu qualifiés.**
- En effet, le chômage est très fortement lié au manque de qualification . En France, le taux de chômage des personnes n'ayant aucun diplôme est de 19 %, celui de ceux ayant le brevet des collèges est de 15 %, celui des bacs +2 est de 5 %.
 - En **Normandie** , les personnes les moins qualifiées (infra IV) représentent **56%** de la population active et **65%** des chômeurs contre 58% en France métropolitaine
 - La Normandie compte en outre **environ 79 200 jeunes** de moins de 26 ans **NEET**, c'est-à-dire **ni en emploi, ni en éducation, ni en formation**, 36% d'entre eux n'ont acquis aucun diplôme
 - Le **chômage de longue durée** est sur représenté:
 - 42%** de DEFM de plus d'un an contre 40% au niveau national
 - 24%** de DEFM de plus de 2 ans contre 22%

Publics cibles de la convention d'amorçage 2018

- **Au titre de l'année 2018** , la région s'engage à porter son effort de formation à 27 290 entrées en formation, dont un minimum de 13 701 entrées pour les personnes peu ou pas qualifiées, ou pour des formations de remise à niveau, de maîtrise des savoirs de base, de remobilisation ou d'aide à l'élaboration de projet.
- **Les personnes peu ou pas qualifiées** désignées dans la convention d'amorçage de 2018 , s'entendent comme de niveau de formation V, V bis ou VI ou IV sans diplôme.

Les 2 étapes du plan en Normandie

La dimension principale du plan reposera sur **l'échelon régional** consacré dans la loi de 2014 comme le niveau pertinent pour articuler les politiques d'orientation, de formation et d'emploi.

Une procédure de **contractualisation pluriannuelle** pour aboutir à un **Pacte** s'organisera entre l'Etat et la Région Normandie, en y associant les partenaires sociaux dans le cadre du CREFOP pour un montant total de **419,4** millions d'euros.

- **Le pacte sera négocié en 2018 pour une application de 2018 à 2022 pour un montant de 419,4 millions d'euros**
- **Dans l'attente en 2018, une « convention d'amorçage » sera prochainement signée pour initier 7680 entrées supplémentaires pour les publics cibles en Normandie dont 4500 par le conseil régional et 3180 par Pôle emploi**

En cohérence avec la stratégie régionale

- Le Plan Investissement Compétences confortera les orientations du **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle** 2017-2022 adopté en novembre 2017
 - Répondre aux besoins de qualification générés par les mutations économiques et la montée des secteurs émergents
 - Favoriser l'insertion professionnelle par le développement des compétences et des qualifications de tous
 - Construire une orientation facilitée tout au long de la vie
 - Organiser une gouvernance partagée
- L'Etat, dans le cadre de la **Stratégie Régionale pour l'Emploi**, mobilisera et confortera les mesures suivantes
 - **Parcours Emploi Compétences, IAE**
 - **E2C, EPIDE, GEIQ, Garantie Jeunes**
 - **Appareil de formation et systèmes d'information**
 - Actions de **prospective avec les branches professionnelles**, actions de mobilisation dans le cadre de **plans gouvernementaux** (plan d'intégration des étrangers arrivant en France, plan 10 000 formations aux métiers du numérique...)
 - **Politique de la ville**
- Dans une logique d'appels à projets

La convention d'amorçage en 2018

L'objectif en 2018

- 7680 formations supplémentaires pour les DE non qualifiés et jeunes NEET et de formations savoirs de base, remise à niveau ...
- L'Etat finance 4 500 € par formation, coût pédagogique et rémunération
- Fin 2017 / début 2018 : Rencontres entre la Haut Commissaire à la Transformation des Compétences Estelle Sauvat et le Président de la Région Normandie Hervé Morin
- Janvier/ mars 2018 : discussions DIRECCTE/Région sur contenu de la convention en lien avec DGEFP et HCTC
- Les 7680 entrées en formation supplémentaires se répartissent entre :
 - la Région : 4500
 - Pôle emploi : 3180

La convention d'amorçage en 2018

Elle est orientée vers :

- Les publics peu ou pas qualifiés : de niveau IV sans diplôme, de niveau V, Vbis et VI (quelle que soit la formation suivie)

ET / OU

- Les formations de remises à niveau, savoirs de base, à savoir pour la Région Normandie : le Programme socle de compétences (« Lire, Ecrire, Compter », « Langue Française », « Enseignement Général », « Langue Anglaise », « Entrepreneuriat » et « Numérique »), et le DAEU
- Les actions de remobilisation et construction de projet quelque soit le niveau du stagiaire, à savoir pour la Région Normandie Réussir (Calvados, Manche et Orne), le Contrat d'Accès à la Qualification (Eure et Seine-Maritime) et les actions « Valoriser Ses Compétences Professionnelles » (VSCP- Eure et Seine Maritime).

La convention d'amorçage en 2018

Principes de mise en œuvre : Coordination des achats par la Région, avec la définition de lignes de partage avec Pôle emploi, selon un principe de complémentarité

- ➔ En terme de territoire : actions de remobilisation de Pôle emploi proposé là où les dispositifs Réussir, VSCP et CAQ n'interviennent pas,
- ➔ En terme d'objectifs d'actions :
 - ➔ A titre d'exemple dans le transport : possibilité de financement de TP conducteur routier par la Région et de formation FIMO par Pôle emploi,
 - ➔ Dans l'industrie : mise en place par Pôle emploi d'actions de découverte des métiers de l'industrie en amont d'une formation certifiante soudage financée par la Région

À partir des besoins des publics et/ou des entreprises identifiés sur les territoires

La convention d'amorçage en 2018

Prévision par dispositifs pour la Région

Typologie d'actions	Programme	Nbre d'entrées en formation supplémentaires
Orientation et redynamisation	Réussir, CAQ et VSCP	1 000
Remise à niveau, savoirs de base	Numérique	1 250
	Langue Française	500
	Anglais	500
	Lire, Ecrire, Compter	500
	DAEU	50
	Création d'entreprise	50
Formations qualifiantes	Qualif, Qualif Individuel, Une Formation, Un Emploi	700

La gouvernance proposée

Une instance co-présidée Etat– Région

Une instance de gouvernance spécifique co-présidée Etat Région avec deux vice-présidents issus du COPAREF

Comité de pilotage régional trimestriel avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés

Travaux de concertation

Bureau et plénier du CREFOP

Commission(s) CREFOP

Réunions de préfiguration du Pacte

Éléments d'évaluation

Pilotage par objectifs

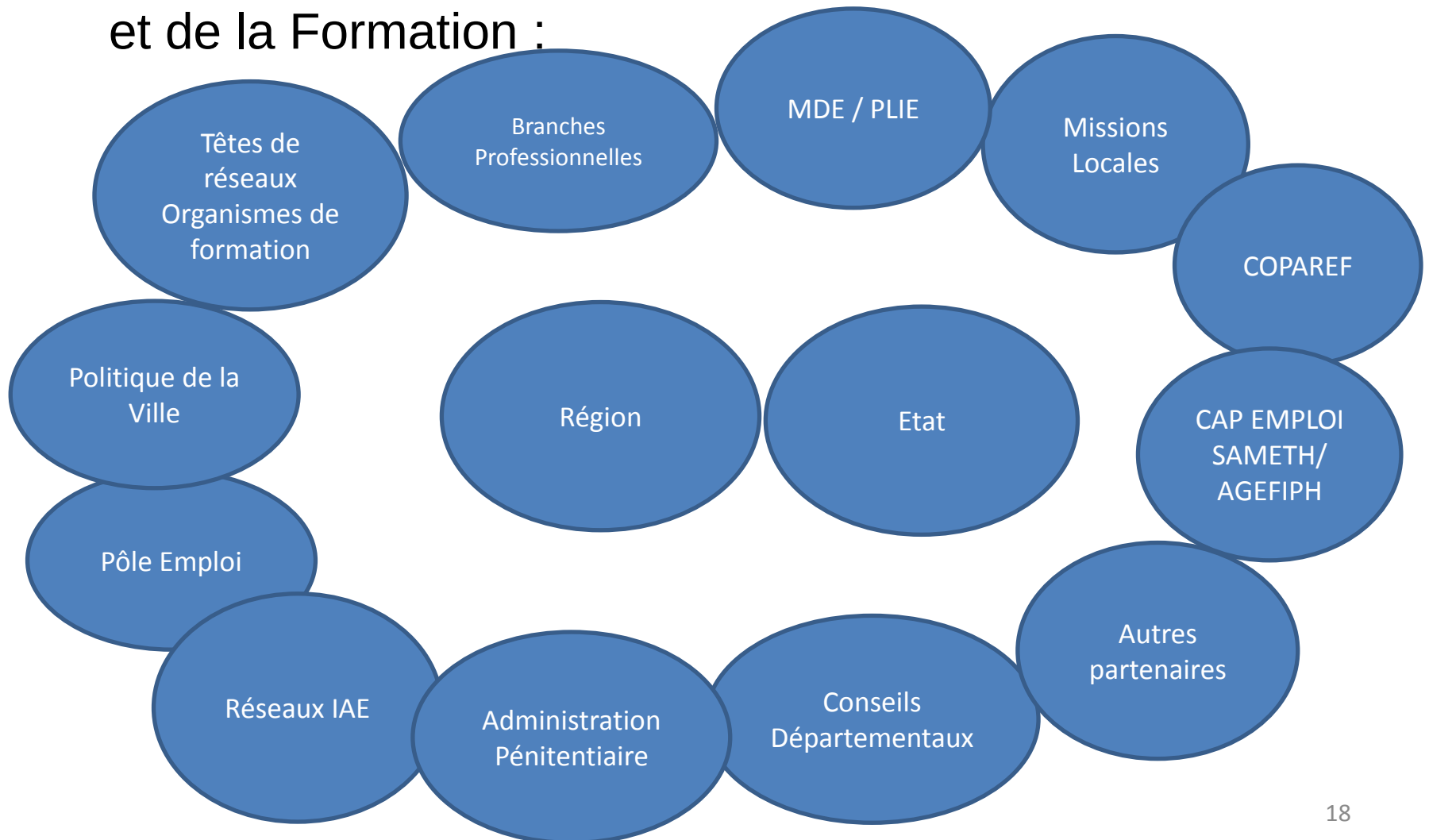
Définition d'indicateurs

Prochaines étapes

- Définition des actions nouvelles
 - calendrier
 - procédure d'achat
 - territoires
 - nature des actions
- Actions de communication
- Mobilisation des prescripteurs
- Suivi évaluation des entrées et des parcours
 - Outils de suivi national/régional

La réponse à l'appel à projet du Pacte

Avec une mobilisation accrue des acteurs de l'Emploi et de la Formation :



La réponse à l'appel à projet du Pacte

Une animation à deux niveaux :

- Niveau régional :

Rencontres de pilotage, de réseaux, branches professionnelles et filières...

- Niveau territorial :

Mobilisation des acteurs de l'animation territoriale co-pilotée
Etat/Région

Une évaluation et des dynamiques de projets en continu.

Merci de votre attention...